

N° Rencontre	Div	Poule	Club recevant	Club visiteur	Points du règlement non respectés	Matchs concernés	Nouveau score et décisions de la CNI
6	N3	7	Strasbourg ASPTT 3	Sarreguemines	Sarawut RANGABROK (Strasbourg ASPTT 3) non autorisé à jouer (joueur étranger de catégorie 3, titre de séjour non fourni avant la rencontre).	SH 1 et DM 2 perdus par forfait ainsi que le SH 2	Sarreguemines gagne 6-2 au lieu de 5-3 1 pt de pénalité pour Strasbourg ASPTT 3
7	Top12	1	Bordeaux USB	Grande-Synthe	Marie BATOMENE (Grande-Synthe) non autorisée à jouer (non surclassée à l'avant-veille de la journée)	DD et DM 2 perdus par forfait	Grande-Synthe gagne 5-3 au lieu de 7-1 1 pt de pénalité pour Grande-Synthe
8	N2	6	Bordeaux USB 2	Bordeaux USCB	Mylène FOISSAC et Thomas VALLEZ (Bordeaux Chartrons) non autorisés à jouer (non surclassés à l'avant-veille de la journée)	SH 1, DD et DM 1 perdus par forfait ainsi que le SH 2 et le DM 2	Bordeaux USB 2 gagne 6-2 au lieu de 7-1 pour Bordeaux Chartrons 2 pts de pénalité pour Bordeaux Chartrons
11	N3	12	Clermont-Ferrand VDD 2	La Rochelle	Buu Linh CLAYBURN (La Rochelle) non autorisée à jouer (joueuse étrangère de catégorie 3, titre de séjour non fourni avant la rencontre).	SD 2 et DM 1 perdus par forfait ainsi que le DM 2	Clermont-Ferrand gagne 6-2 au lieu de 5-3 pour La Rochelle 1 pt de pénalité pour La Rochelle
31	N3	4	Val de Reuil	Chambly Oise 2	Rosy PANCASARI (Chambly 2) non autorisée à jouer (non surclassée à l'avant-veille de la journée)	DD et DM 2 perdus par forfait	Chambly 2 gagne 6-2 au lieu de 8-0 1 pt de pénalité pour Chambly 2
36	N3	5	Fresnes	Issy les Moulineaux 3	Louise HERBET SAADA (Fresnes) non autorisée à jouer (non surclassée à l'avant-veille de la journée)	SD 1 et DM 1 perdus par forfait ainsi que le SD 2 et le DM 2	Issy les Moulineaux 3 gagne 7-1 au lieu de 5-3 1 pt de pénalité pour Fresnes
37	N2	2	Mantes la Jolie	Issy les Moulineaux 2	Anne TRAN et Vanmael HERIAU (Issy les Moulineaux 2) non autorisés à jouer (non surclassés à l'avant-veille de la journée)	SH 1, SD 1 et DM 1 perdus par forfait ainsi que le SH 2, SD 2 et le DM 2	Mantes la Jolie gagne 6-2 au lieu de 8-0 pour Issy les Moulineaux 2 2 pt de pénalité pour Issy les Moulineaux 2
51	N3	6	Wambrechies	St-Maur	Nori BALSEAU (Wambrechies) en infraction avec l'article 3.2 du code de conduite des joueurs *	SD 2 et DD perdus par forfait	St Maur gagne 5-3 au lieu de 5-3 pour Wambrechies. 1 pt de pénalité pour Wambrechies
52	N3	10	Antibes	Nimes	DD non joué pour Nimes	DD perdu par forfait	Score inchangé 1 pt de pénalité pour Nimes
53	Top12	2	Fos sur Mer	Issy les Moulineaux	Atanaska SPASOVA, Gabriela BANOVA et Dimitria POPSTOIKOVA (Fos sur Mer) non autorisées à jouer (joueuses étrangères de catégorie 2, titres de séjour non fournis avant la rencontre).**	SD 1, SD 2, DD, DM1 et DM 2 perdus par forfait	Issy les Moulineaux gagne 7-1 au lieu de 6-2 3 pts de pénalité pour Fos sur Mer

* Article 3.2 : Être inscrit et accepté dans les qualifications ou dans le tableau principal d'une compétition autorisée ou organisée par la Fédération et jouer dans une autre compétition de Badminton pendant la période où se déroule l'autre compétition.

** Le club de Fos sur Mer a aligné 5 joueurs de catégorie 2 sans titres de séjour. Conformément au règlement, ces joueurs sont donc considérés comme étrangers de catégorie 3. La limite est fixée à 2 étrangers par rencontre.